

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception en préfecture  
079-217900240-20240312-20240303-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le 12 mars à 20 heures 30,  
Le conseil municipal de la Commune d'AZAY-LE-BRÛLÉ,  
Dûment convoqué le 26 février 2024,  
S'est réuni à la mairie sous la présidence de  
Monsieur Jean-François RENOUX, Maire.

Étaient présents : Louis-Marie MERCERON, Fabienne POUZET, Éric CUSEY,  
Virginie FAVIER, Sylvie MOREAU, Catherine PINEAU,  
Anne-Claire AUGEREAU, Pierre ABRIAT et  
Karine VILLANNEAU

Nombre de conseillers  
Municipaux en exercice : 18  
Présents : 10  
Votants : 14  
(dont 4 mandats)

Absents excusés : Pascal LEFEVRE qui a donné pouvoir à Virginie FAVIER  
Christelle GIRAUD qui a donné pouvoir à Sylvie MOREAU  
Cécile THOMAS qui a donné pouvoir à Éric CUSEY  
Bertrand QUINTARD qui a donné pouvoir à Karine VILLANNEAU

Absents : François GUILLOT, Éric MILLET, Thibault BONNANFANT  
et Stéphanie WANLIN GUERINEAU

Affiché le 14 mars 2024

Secrétaire : Louis-Marie MERCERON

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent  
délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

**AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023  
(délibération n° 2024-03-03)**

Le conseil municipal, par un vote unanime,

Constant que le compte administratif de l'exercice 2023 présente les résultats suivants :

section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2023	429 628,91
Report à nouveau (compte 002 du budget 2022)	415 730,65
<b>Montant à affecter :</b>	<b>845 359,56</b>
section d'investissement	
Solde d'exécution de la section d'investissement	220 524,55
Restes à réaliser dépenses	-571 300,00
Restes à réaliser recettes	996 200,00
<b>Solde positif</b>	<b>645 424,55</b>

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Affectation du résultat	
Virement à la section d'investissement (compte 1068)	0,00
Report à nouveau ligne 002	845 359,56
<b>total égal au total à affecter :</b>	<b>845 359,56</b>

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Maire, Jean-François RENOUX



Le secrétaire de séance, Louis-Marie MERCERON